

# Bruxelles veut des écoles plus ouvertes sur leur quartier

ENSEIGNEMENT Le ministre-président Rudi Vervoort lance les premiers contrats école

- La Région bruxelloise va financer la rénovation d'espaces communs (terrain de sport, parvis, salle de spectacle...) dans des établissements scolaires.
- En échange, ces derniers ouvriront leurs portes aux habitants du quartier.
- Cette initiative inédite vise à renforcer l'attractivité d'écoles en « déficit d'image ».

C'est une revendication récurrente des associations de parents dans le cadre du décret qui régule les inscriptions en première secondaire : il faut travailler sur l'attractivité des écoles. Le décret inscriptions le montre très bien : pour rentrer dans certains établissements, il y a des files d'attente de plus de 200 élèves, alors que pour d'autres, il n'y a pas grand monde qui se bouscule au portillon. Pour tenter de résoudre le problème, le gouvernement bruxellois vient de lancer quatre « contrats école ». Le principe est simple : la Région met de l'argent (jusqu'à 2,5 millions d'euros par contrat) pour rénover des espaces communs et en contrepartie, l'école tente de s'ouvrir davantage au quartier environnant.

Direction l'Athénée royal Leonardo Da Vinci, à Anderlecht, où un projet pilote est en cours d'élaboration. Trois personnes qui suivent de près le contrat école y sont réunies : Yannick Rolland, le préfet, Tine Van Herck, l'architecte et urbaniste du cabinet PTA, ainsi que Wolke Vandenberghe, de « Jes », un « laboratoire de ville » pour les jeunes. C'est ce dernier qui a mené la phase de concertation avec les élèves qui fréquentent l'école, car l'objectif était de partir de leurs demandes (des riverains

et des membres du personnel de l'école ont également été consultés). « Nous avons procédé avec des méthodes ludiques, explique-t-il. Nous avons fait une promenade dans le quartier avec une application, et les jeunes pouvaient donner leur opinion, leurs suggestions... Ils ont fait des vidéos et des dessins. » De cette consultation est notamment née l'idée de changer l'entrée des élèves de place. Aujourd'hui, ils passent par l'arrière du bâtiment, via un chemin qui devient vite boueux. A l'avenir, ils passeront par l'entrée principale, qui sera, pour l'occasion, totalement réaménagée pour y créer un parvis ouvert sur le quartier.

## Synergies école-quartier

C'est toute la philosophie du contrat école. « L'objectif, c'est de créer des synergies avec le quartier par rapport aux infrastructures et aux activités de l'école, observe Tine Van Herck. Tout au long du processus, nous cherchons comment l'école peut être utilisée pour le quartier et comment le quartier peut être utilisé par l'école. »

L'exemple le plus concret est la salle de spectacle de l'athénée. Cet espace n'est plus beaucoup utilisé car il n'est plus aux normes et le chauffage n'y

fonctionne pas. 556.000 euros seront investis par la Région bruxelloise pour le rénover. En contrepartie, des associations du coin pourront profiter de la salle pour y organiser des pièces ou des cours de théâtre. La scène sera adaptée en ce sens, comme le précise le préfet, Yannick Rolland : « Pour le moment, elle est trop petite pour accueillir des pièces de théâtre. Il n'y a pas vraiment de coulisses. » En pointant ce qui est actuellement une sortie de secours, il ajoute : « Une entrée séparée de l'école sera également aménagée à cet endroit. »

Plus loin, c'est un auvent qui sera installé au-dessus d'un terrain de sport,

pour que ce dernier soit accessible même par temps de pluie. Un budget est également débloqué pour « ouvrir » les ateliers de mécanique sur le quartier. « Aujourd'hui, c'est un mur

aveugle pour le quartier, car il faut garder le matériel en sécurité, détaille le préfet. L'idée, c'est d'ouvrir davantage, tout en trouvant une manière de mettre le matériel à l'abri. » Les contrats école ne contiennent pas que des modifications sur l'infrastructure. Celui de Leonardo Da Vinci prévoit la création d'une équipe de bricolage d'élèves, une « bricoteam », qui pourra aider les riverains qui auraient besoin d'une réparation de tel ou tel outil (selon des modalités à définir).

## Un équilibre à trouver

A Leonardo Da Vinci, les différents porteurs du projet sont enthousiastes à l'idée de ces synergies entre l'école et le quartier. Ce qui ne veut pas dire que tout coule de source : il y a un certain équilibre à trouver entre les différentes fonctions. Le préfet explique : « Par

exemple, pour le parvis ouvert sur le quartier, il faut un minimum de sécurisation. Cela ne peut pas être complètement ouvert, nous devons toujours contrôler qui rentre dans l'école. Mon rôle, c'est d'essayer de trouver un juste milieu pour que l'école puisse fonctionner en étant plus ouverte vers l'extérieur, en tenant compte des impondérables d'une école. »

Le projet mettra plusieurs années à se concrétiser. Yannick Rolland espère qu'il contribuera à faire évoluer l'image de l'athénée : « Une réputation est facile à casser. C'est plus compliqué de la remonter. Cette école a connu des difficultés il y a quelques années, et aujourd'hui elle est toujours perçue négativement par certains, même si les choses vont mieux et que de beaux projets se font. » ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

# image « Une école n'est pas un bunker »

Rudi Vervoort (PS) est le ministre-président bruxellois et le porteur des contrats école.

## Pourquoi avoir lancé ce programme ?

*Bruxelles n'a pas de compétence spécifique en matière d'enseignement.*

*Nous ne sommes pas là pour marcher sur les plates-bandes d'autres niveaux de pouvoir. Néanmoins, nous considérons que nous avons une responsabilité au regard des défis et des enjeux de l'enseignement à Bruxelles, avec le boom démographique qui amène une véritable urgence en termes*

*d'ouverture de places. La Région a joué pleinement son rôle à ce niveau en conscientisant les communes, dont le deuxième poste de dépense est désormais l'enseignement, après le personnel. A Bruxelles, il y a aussi tout le débat autour de l'image. Le décret inscriptions est un bon révélateur de l'écart qu'il peut y avoir entre les écoles en termes d'attractivité : il y a du moyennement attractif, du très attractif et du pas attractif du tout. Ce n'est pas une fatalité. C'est pourquoi la Région veut mettre l'accent sur l'image et l'intégration des écoles dans le quartier.*

## De quelle manière ?

*Nous allons mettre en œuvre des poli-*

*tiques sur nos compétences, l'aménagement urbain, le fait d'investir dans les briques, le spatial. Le contrat école vise à mieux faire correspondre l'établissement et son environnement urbain. A Evere, par exemple, toutes nos écoles sont accessibles à d'autres activités en dehors des heures de cours. Une école n'est pas un bunker ! Ce n'est pas un lieu où, le soir, quand le dernier enfant quitte la garderie, on ferme la porte à double tour et c'est fini. Pas du tout ! L'idée, c'est que nos investissements en équipements servent aussi en dehors des heures.*

## Comment avez-vous choisi les quatre premières écoles pour le projet pilote ?

*Nous avons développé ces contrats à l'instar de ce qui s'est fait avec les contrats de quartier, ce sont un peu les mêmes ressorts et on part des mêmes zones, à savoir les zones les plus en difficulté. Sans vouloir être discriminant, on ne va pas faire ça à Woluwe-Saint-Pierre. Nous avons choisi des écoles qui se situent dans la zone de revitalisation urbaine. A terme, l'objectif est d'arriver à une vitesse de croisière de deux contrats école par an.*

## Comment ça se passe avec les Communautés, compétentes en enseignement ?

*On a travaillé avec les Communautés française et flamande en amont, pour apaiser certains. On n'est pas là pour dire que c'est le premier pas de la régionalisation de l'enseignement. Mais bien pour faire comprendre que l'enjeu en termes d'image n'est pas une fatalité. A terme, il y a une vraie réflexion à avoir sur ces écoles qui sont dans des quartiers plus difficiles que d'autres. Ceci ne va pas tout résoudre non plus, on n'est pas naïfs. A terme, les Communautés ont un rôle à jouer. Mais nous ne pouvions pas rester insensibles à ce constat que le décret inscriptions met en avant. ■*

Propos recueillis par  
A.-C.B.

## LES AUTRES CONTRATS

### Une cour ouverte à Saint-Josse

En plus de Leonardo Da Vinci, trois autres établissements bénéficient de contrats école. A Saint-Josse, deux écoles bénéficient de subsides régionaux : le Centre scolaire des Dames de Marie et l'Ecole fondamentale communale Arc-en-ciel. A cet endroit, l'idée est de réaménager la cour de récréation et d'en permettre l'accès en dehors des heures de cours (le quartier est très dense et manque d'espaces communs). Des discussions sont en cours car il y a des enjeux de sécurité et de propreté. Il y a également un projet de « salle de sport pour tous ». Le troisième contrat a été attribué à la Basisschool Klavertje Vier, un établissement néerlandophone de la Ville de Bruxelles. Comme pour les autres projets, le parvis de l'école va être totalement réimaginé. Un vélodrome sera également installé au parc Maximilien, situé non loin de là. Il sera bien sûr accessible pour les élèves, tout comme le salon de quartier POP UP qui devrait s'y installer. L'objectif est de créer un lieu de rencontre. A Klavertje Vier, il y a également un projet de création d'entrée autonome à la salle de sport pour la rendre accessible aux habitants du coin.

A.-C.B.